

Garantie Responsabilité Civile Décennale



FABRICANT



POUR QUI ?

- Entreprise jusqu'à 5 000 000 € de CA
- Jusqu'à 49 salariés

LIMITES DE GARANTIE

- RC jusqu'à 3 000 000 €
- Franchises 5 000, 10 000, 15 000 €

LES +

- Assurance des EPERS

EXCLUSIONS

- 3 sinistres maximum au cours des 24 derniers mois pour un maximum de 25 000 €
- Sociétés non assurées depuis plus de 7 ans
- Résiliation compagnie pour sinistre
- Résiliation compagnie pour fausse déclaration